

# Options de dépôt de fonds

## (REER, CELI et polices non enregistrées)

Afin de répondre aux préférences financières et aux besoins de notre clientèle, BMO Assurance est heureuse d'offrir plusieurs options de dépôt de fonds dans les polices FPG BMO. Vos clients peuvent choisir la **nouvelle** option de paiement par services bancaires en ligne, qui permet d'effectuer des dépôts directement à partir de leur institution financière, les débits préautorisés uniques ou récurrents, ou les versements traditionnels par chèque.



### 1. NOUVEAUX paiements par services bancaires en ligne

(Disponible pour les dépôts uniques dans des polices en vigueur seulement)

Les clients peuvent effectuer des paiements à l'aide des services bancaires en ligne de leur institution financière en suivant ces étapes :

- **Ajouter un prestataire :** BMO Société d'assurance-vie
- **Saisir le numéro de compte :**  
899 + S + numéro de police FPG BMO (8 chiffres)  
» Exemple: 899S9012356
- Remplir le [formulaire 611 – Formulaire d'opérations subséquentes](#) et sélectionner l'option de **paiement en ligne** dans la section n° 2 et préciser la répartition des fonds du paiement en ligne.
- La signature du client n'est pas exigée lorsqu'il y a une Autorisation limitée d'opération au dossier.



### 2. Dépôt unique par DPA

Les clients peuvent effectuer un dépôt unique par DPA :

- Remplir le [formulaire 611 – Formulaire d'opérations subséquentes FPG BMO](#).
- S'assurer que la section sur l'entente de DPA est signée par le payeur. Une entente signée est exigée pour chaque demande ponctuelle.
- Inclure un chèque personnalisé préimprimé au nom du propriétaire de police.



### 3. Dépôts récurrents par DPA

Les clients peuvent choisir de faire des dépôts réguliers au moyen d'un DPA récurrent :

- Remplir le [formulaire 611 – Formulaire d'opérations subséquentes FPG BMO](#).
- **Choisir des dates de DPA :** entre le 1<sup>er</sup> et le 28<sup>e</sup> jour du mois
- **Choisir une fréquence :** annuelle, semestrielle, trimestrielle, mensuelle, bimensuelle ou hebdomadaire.
- S'assurer que la section sur l'entente de DPA est signée par le payeur. Une entente signée est exigée pour chaque compte bancaire utilisé.
- Inclure un chèque personnalisé préimprimé au nom du propriétaire de police.



### 4. Chèque

Les clients peuvent également choisir d'effectuer un dépôt unique par chèque :

- **Libeller le chèque à l'ordre de :**  
BMO Société d'assurance-vie
- **Envoyer le chèque par la poste à :**  
Centre d'administration et de service FPG BMO,  
9-250 Yonge Street, Toronto (Ontario) M5B 2L7
- Remplir le [formulaire 611 – Formulaire d'opérations subséquentes FPG BMO](#).



Contactez-nous !

**Centre  
d'administration et  
de services FPG BMO**

#### Courrier

9-250 Yonge Street,  
Toronto (Ontario)  
M5B 2L7

#### Téléphone

1 855 639-3869

#### Télécopieur

1 855 747-5613

#### Courriel

[documents.bmolifegif@bmo.com](mailto:documents.bmolifegif@bmo.com)

*Courriel disponible uniquement aux partenaires TLS approuvés. Appelez les services administratifs de votre agent général pour en savoir davantage.*